

CIZE

Bourguignon Aimé. Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II.

Bourguignon Claude. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Cize, le 15 mars 1789, en place publique (?). Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II.

Bourguignon Etienne. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Cize, le 15 mars 1789, en place publique. Acquéreur de la terre au Lisérable à Cize, comme bien national dépendant de la cure, le 23 mai 1791. Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II.

Bourguignon Hilaire. Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II.

Bourguignon Jean Baptiste. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Cize, le 15 mars 1789, en place publique (?). Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II.

Byzeriat. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Cize, le 15 mars 1789, en place publique.

Dagan Joseph. Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II.

Decour Joseph Marie. (Voir *Corveissiat*). Demeurant à Cize. Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II.

Morel Jean Claude. Demeurant à Cize. Acquéreur de la terre la Maladière à Cize, comme bien national dépendant de la cure, le 23 mai 1791.

Morel Joseph Marie. (Voir *Chavannes & Simandre*). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Cize, le 15 mars 1789, en place publique. Acquéreur de la terre aux Quarts à Cize, comme bien national dépendant de la cure, le 23 mai 1791.

Morel Louis. Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II.

Morellet Jean François. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Cize, le 15 mars 1789, en place publique. Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II. Nommé agent national de la commune par arrêté du représentant du peuple Albitte le 22 germinal an II. Elu assesseur du juge de paix, le 15 vendémiaire an IV.

Morellet Joseph Marie. Bourgeois demeurant à Cize. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Cize, le 15 mars 1789, en place publique. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Acquéreur de la terre aux Charrées, la terre

au Fauget, la terre au Champ Lacroix, la terre au Contour, la terre sous Champat, la terre au Teppai et de la terre au Champfouchier à Cize, comme bien national dépendant de la cure, le 23 mai 1791. Reconnu digne de la confiance publique par les commissaires du représentant du peuple Albitte le 4 ventôse an II. Nommé maire de la commune par arrêté du représentant du peuple Albitte le 22 germinal an II. Nommé maire de Cize par arrêté du représentant du peuple Boisset, le 10 brumaire an III. Elu assesseur du juge de paix, le 15 vendémiaire an IV. Elu adjoint de la municipalité, le 15 brumaire an IV. Maire de Cize de 1800 à 1805 (?).

Morellet Marie Eugène. Demeurant à Cize. Acquéreur de la terre en la Couronne à Cize, comme bien national dépendant de la cure, le 23 mai 1791. Docteur en médecine (?). Nommé correspondant pour les épidémies dans le canton de Ceyzériat, le 23 juillet 1807 (?).

Nicon. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Cize, le 15 mars 1789, en place publique. Maire de Cize de 1809 à 1838 (?).

Poncet Claude Joseph. Acquéreur du pré sous l'Eglise, de la terre au Champ de la Rivière et de la terre sous les Fontanières à Cize, comme bien national dépendant de la cure, le 23 mai 1791. Inscrit comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Nommé agent national de Cize par arrêté du représentant du peuple Boisset, le 10 brumaire an III. Elu agent de la municipalité, le 15 brumaire an IV. Maire de Cize en 1816. Le maire de Ceyzériat le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Vitton Thimothé. Laboureur demeurant à Cize. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Cize, le 15 mars 1789, en place publique. Député de la communauté pour le Tiers-Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Acquéreur de deux terres aux Chintres à Cize, comme bien national dépendant de la cure, le 23 mai 1791.